

à

présente

GRENADE

Les Ateliers d'Ostéopathie Pédiatrique

Dates :

3 & 4 octobre 2024, 7 novembre 2024, 12 décembre 2024, 16 & 17 janvier 2025, 13 février 2025, 13 & 14 mars 2025, 10 avril 2025, 22 & 23 mai 2025.

Horaires : de 8 h 30 à 12 h 30 - 14 h 00 à 18 h 00 (validation de 96 heures de formation dont 32 h de pratiques cliniques).

Lieu : Espace Envol (Salle Mermoz) - Rue Paul Bert - 31330 GRENADE

Coût de la formation : **1550 €**. Voir les différentes options de règlement page 2.

Attestation : à l'issue de la formation, un certificat de formation en Ostéopathie Pédiatrique sera remis au stagiaire.

Prise en charge : possibilité de prise en charge d'une partie du coût de la formation par le FIFPL. Nous contacter si vous souhaitez établir une convention de formation.

Inscription : afin de valider l'inscription merci de nous retourner votre **bulletin d'inscription accompagné de votre règlement**, de votre **attestation d'assurance en Responsabilité Civile Professionnelle**, une copie de **vosre diplôme** et de votre **attestation d'inscription au répertoire ADELI**.

Bulletin d'inscription Les Ateliers d'Ostéopathie Pédiatrique Grenade - 2024-2025

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :Mail :

N° ADELI :

Date d'obtention du D.O.

**Lire attentivement et remplir lisiblement les 2 feuillets.
Nous renvoyer le tout accompagné de votre règlement.**

Les Ateliers d'Ostéopathie Pédiatrique

Conditions et modalités

- 1) Le stagiaire s'engage, après avoir commencé la formation, à suivre l'intégralité des cours. Le stagiaire est contractuellement lié pour la totalité de la formation (12 journées).
- 2) En cas de désistement : 30 jours avant le début de la formation, dans le cas d'un encaissement reçu, le remboursement intégral sera fait. Après cette date, la totalité de la formation reste due. Les désistements sont acceptés par courrier postal ou par mail.
- 3) En cas d'abandon, quelle que soit la période de formation, la totalité du coût de la formation reste due.
- 4) En cas d'absence, il n'y a pas de restitution du montant du cours.
- 5) L'inscription sera validée à réception du bulletin d'inscription lisiblement complété sur les deux pages, daté, signé, accompagné du règlement et des attestations RCP et ADELI et de la photocopie du diplôme.
- 6) Les paiements par chèque se font à l'ordre d'**Hérophile Formations**.
- 7) En cas de désistement ou dans le cas où votre candidature en liste d'attente n'a pas abouti, votre bulletin d'inscription et les chèques seront détruits.

Options de règlement

Option n° 1 : vous payez la totalité de la formation.

Nom de votre banque : _____

Chèque n° _____ de 1550 euros au **4 octobre 2024**

Option n° 2 : vous souhaitez étaler : 8 chèques de 193,75 euros

Nom de votre banque : _____

Chèques du n° _____ au n° _____

Pour l'encaissement mensuel et la validité des chèques datez-les au **4 octobre 2024** (les chèques seront encaissés le lendemain de chaque session).

Je certifie sur l'honneur avoir lu et accepté les clauses d'inscription énoncées ci-dessus, ainsi que les dates, le programme, le règlement intérieur et toutes les informations concernant la formation disponibles sur le site <http://herophileformations.fr/>

Votre nom et prénom : _____

Fait à : _____ le: _____

Signature précédée de «Lu et approuvé»